



Les Paniers Marseillais  
Une autre économie est possible...



## Contrat d'engagement « Abricots Bio » saison 2012

entre l'adhérent des Paniers Marseillais  
et

Loïc Péré 10, rue de la Vis 30800 St Gilles - 06 16 27 25 13

Panier de : .....

- Loïc Péré s'engage à livrer ses abricots une fois par semaine, pendant 5 semaines à partir de la semaine du 11 juin au lieu et à l'heure de distribution de votre panier de légumes (dans la limite de sa production et donc des conditions climatiques).
- Le prix du kilo est de 3,5 euros en barquettes de 1 kilo et de 3 euros en barquettes de 5 kilos.

Je soussigné **Nom** : .....

**Email** : .....

**Prénom** : .....

**Téléphone** : .....

- L'adhérent s'engage à commander au minimum une barquette de 1 kilo durant la période du contrat, aux dates suivantes : **(Cochez LA ou LES dates qui vous intéressent et la quantité souhaitée)**

- Semaine du 11 juin : .....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg ou/et .....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg
- Semaine du 18 juin : .....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg ou/et .....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg
- Semaine du 25 juin : .....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg ou/et .....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg
- Semaine du 2 juillet : ....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg ou/et .....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg
- Semaine du 9 juillet : ....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 1 kg ou/et .....(1, 2 ou plus) barquette(s) de 5 kg

Au delà de ces commandes fixes, l'adhérent pourra procéder à des **commandes supplémentaires**, en prévenant le référent au minimum **1 semaine avant la date de livraison suivante**, lors de la distribution auprès de son référent.

### Règlement :

Je règle chaque barquette lors de la livraison, uniquement par chèque, à l'ordre de Loïc Péré.

Date :

Signature de l'adhérent:

Signature du producteur :